



HAL
open science

Débordements industriels dans la cité et histoire de leurs conflits aux XIXe et XXe siècles

Michel Letté

► **To cite this version:**

Michel Letté. Débordements industriels dans la cité et histoire de leurs conflits aux XIXe et XXe siècles. Documents pour l'histoire des techniques, 2009, 17, pp.163-173. halshs-00430351

HAL Id: halshs-00430351

<https://shs.hal.science/halshs-00430351>

Submitted on 12 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DOCUMENTS

pour l'histoire des techniques

Nouvelle série

n° 17

1^{er} semestre

2009

Michel LETTÉ

"Débordements industriels dans la cité et histoire de leurs conflits aux XIX^e et XX^e siècles",
Documents pour l'histoire des techniques, n°17, juin 2009, pp. 163-173.

Débordements industriels dans la cité et histoire de leurs conflits aux XIX^e et XX^e siècles*

Michel Letté
CDHTE-Cnam

RÉSUMÉ

Cet article est la présentation programmatique d'une recherche collective et de ses orientations méthodologiques. Il discute la façon dont est envisagée dans un cadre interdisciplinaire une série d'histoires et d'enquêtes croisées sur des conflits locaux ayant mobilisé des populations alentours face à des activités industrielles. Pour chaque cas est suggérée la grille de lecture suivante. Premièrement : préciser la nature et les conséquences physiques et sociales des débordements incriminés. Deuxièmement : identifier les acteurs impliqués dans ces conflits et les enjeux dont ils sont les porteurs. Troisièmement : analyser la façon dont les individus et les groupes concernés agissent. Quatrièmement : considérer les relations entre ces entités physiques, immatérielles, politiques, sociales, culturelles et non-humaines impliquées. Le but est de saisir comment et pourquoi les différentes parties prenantes de ces conflits dans la cité rejettent ou finalement acceptent ces débordements.

Résumés et mots clés en anglais sont regroupés en fin de volume, accompagnés des mots clés français

Le caractère interdisciplinaire de l'histoire des impacts de l'industrialisation sur l'environnement est admis par la plupart des chercheurs¹. Quand Bill Luckin se demande en 1986 « comment écrire, plutôt que simplement décrire, une histoire interdisciplinaire »², il rappelle qu'elle est celle des interactions entre des activités humaines et leur milieu, déterminées par les structures sociales et politiques dans lesquelles elles s'insèrent. Quelques auteurs étrangers en avaient toutefois posé les jalons³.

1 L'énoncé de principe en faveur de l'interdisciplinarité se traduit par exemple en France par la création récente à l'EHESS du Réseau Universitaire de Chercheurs en Histoire Environnementale (Ruche) : <http://www.leruche.fr>. Elle n'est cependant pas toujours pratiquée sans réticences, comme le note Stephen Mosley « Common ground : integrating social and environmental history », *Journal of Social History*, 39, 2006, pp. 915-933.

2 "How to write, rather than simply describe, interdisciplinary history" dans Bill Luckin 1986, *Pollution and control : a social history of the Thames in the nineteenth century*, Bristol, Adam Hilger, p. IX (préface) et la conclusion.

3 Gordon T. Goodman, R. W. Edwards et Joyce Mildred Lam-

bert éd., *Ecology and the industrial society : a symposium of the British ecological Society Swansea 13 to 16 April 1964*, New York, Wiley, 1965, 395 p. ; Martin V. Melosi éd. 1980, *Pollution and reform in American cities, 1870-1930*, Univ. Texas Press, 212 p. 4 Voir le n°4 de la *La Revue pour l'histoire du CNRS*, « L'environnement, un exemple de recherche interdisciplinaire », 2001. On lira aussi Corinne Beck, Yves Luginbühl et Tatiana Muxart, *Temps et espaces des crises de l'environnement*, Éditions Quae, 2006, 410 p. où est rappelé l'intérêt que le CNRS a porté aux interactions entre ville et environnement dans le cadre interdisciplinaire du programme environnement, vie et sociétés (PEVS) ; Odile Vilotte et Bernard Barres coord., *Les sciences de la société et l'environnement à l'INRA. Matériaux pour un débat*, Paris, INRA coll. « Les dossiers de l'environnement » n°17, 1999.

* Ce texte doit largement à la réflexion collective menée par les membres du programme « Débordements des activités industrielles dans la cité. Études de conflits et d'interventions publiques aux 19^e et 20^e siècles », partie intégrante du Programme Interdisciplinaire de Recherches Ville-Environnement (PIRVE) du CNRS et financé par le Ministère de l'environnement (MEEDDAT). Pour plus de détails : www.debordementindustriel.fr. Je remercie par ailleurs tous ceux qui par leur implication lors du séminaire « Débordements industriels et leurs conflits. Objets, approches et ressources d'une histoire interdisciplinaire » tenu au CNAM ont contribué à cette synthèse, et plus particulièrement François Jarrige et Thomas Le Roux pour leur relecture et leurs suggestions.

Débordements industriels dans la cité

ceux dont la production historique n'est pas la vocation. De la proto- à la dé-industrialisation, du temps long à la mise en perspective des impacts sociaux et sur les milieux, l'histoire environnementale mobilise. Après quelques collègues étrangers⁵, les historiens français s'y sont intéressés à leur tour⁶.

5 Johnson Donald Hughes, *What is environmental history?* Cambridge, Polity Press, 2006. 180p. ; Dieter Schott, Bill Luckin et Geneviève Massard-Guilbaud ed., *Resources of the city : contributions to an environmental history of modern Europe*, Aldershot, Ashgate, 2005, 286 p. ; Shepard Krech, John Robert McNeill et Carolyn Merchant (dir.), *Encyclopedia of world environmental history*, 3 vols. 2004, 1429 p. ; Martin V. Melosi, *The sanitary city, urban infrastructure in America from colonial times to the present*, Johns Hopkins Univ. Press, 2001, 579 p. ; Stephen Mosley, *The chimney of the world, a history of smoke pollution in victorian and edwardian Manchester*, The White Horse Press, Cambridge, 2001, 271 p. ; John T. Cumbler, *Reasonable use. The people, the environment and the state, New England, 1790-1930*. Oxford Univ. Press, 2001, 268 p. ; John Robert McNeill, *Something new under the sun, an environmental history of the twentieth century*, Norton & Company, 2000, 421 p. ; Joel Tarr, *The search for the ultimate sink: urban pollution in historical perspective*. Akron, OH University of Akron Press, 1996, 419 p. ; Peter Brimblecombe et Christian Pfister, C. dir., *The silent countdown, essays in European environmental History*, Berlin, Springer Verlag, 1990, 266 p.

6 Les contributions les plus récentes sont celles de Geneviève Massard-Guilbaud, *Histoire sociale de la pollution industrielle, 1789-1914*. Paris, EHESS éd., 2009 (à paraître) et "L'histoire environnementale comme histoire sociale", dossier coordonné par Denis Bocquet et Stéphane Frioux, *Revue européenne d'histoire sociale*, 27, 2009, pp. 10-89. Rappelons aussi la tenue à l'EHESS du 11 au 13 septembre 2008 du colloque international organisé par Geneviève Massard Guilbaud et Stephen Mosley : "Terrains croisés. Intégrer le social et l'environnemental en histoire", et dont les actes sont à paraître en 2010. Voir aussi Geneviève Massard-Guilbaud et Christoph Bernhardt dir., *Le Démon moderne. La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2002, 470 p. ; « Pour une histoire environnementale de l'urbain », *Histoire urbaine*, 2007, 18, pp. 5-21 ; Thomas Le Roux, *Les nuisances artisanales et industrielles à Paris, 1770-1830*, thèse Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2007, 814 p. Voir enfin les travaux du Centre d'Histoire des techniques et de l'environnement (CDHTE) au Cnam : André Guillaume, *La naissance de l'industrie à Paris. Entre sueurs et vapeurs, 1780-1830*, Champ Vallon, 2007 ; Sabine Barles, *La ville déléguée. Médecins et ingénieurs dans l'espace urbain, XVIII^e - XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 1999, 377 p. et *L'invention des déchets urbains : France, 1790-1970*, Seyssel, Champ Vallon, 2001, 297 p. ; A. Guillaume, Gérard Jigaudon et Anne Cécile Lefort, *Dangereux, insalubres et incommodes. Paysages industriels en banlieue parisienne, XIX^e - XX^e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2004, 349 p.

Cet engouement dont témoigne la production historique est à interpréter comme l'expression d'une demande sociale plus ou moins saisissable. En témoigne la consultation du Fichier Central des Thèses à partir des mots-clés « environnement » et « pollution ». Elle indique qu'une centaine de chercheurs toutes disciplines confondues s'est chaque année placée sous son égide entre 1994 et 2004. Presque inexistantes avant, les inscriptions disparaissent ensuite au profit du seul développement durable. Revues scientifiques, séminaires et colloques, thèses, associations, ouvrages collectifs, mais aussi la création d'espaces dédiés confirment une institutionnalisation de la recherche toujours en quête de légitimité⁷.

Les entreprises de leur côté accordent à l'environnement une place de choix, inscrivant à la liste publique de leurs préoccupations la protection de la planète ou la préservation des ressources naturelles. Quelques historiens ont ainsi participé à leurs opérations de communication institutionnelle. D'autres ont entrepris d'étudier l'histoire de leurs rapports à l'environnement, mais aussi de la façon dont elles ont pratiqué la gestion des contraintes locales auxquelles elles sont soumises, ou de leurs relations avec les consommateurs⁸. Bref, l'histoire des entreprises tente d'une façon ou d'une autre de se mettre au diapason et s'attelle à de nouveaux défis⁹.

Dans ce contexte de désir d'une société désormais respectueuse de son environnement, les chercheurs s'intéressent aux régimes de production et à leurs évolutions, aux articulations qui ont affecté et forgé les sociétés industrielles au cours des siècles. Ils portent leur attention sur des objets qui ont été longtemps ceux des historiens de l'industrie, de l'innovation

7 Pierre Lascoumes, *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*. Paris, La Découverte, 1994, 324 p. ; Florian Charvolin, *L'invention de l'environnement en France. Chronique anthropologique d'une institutionnalisation*, Paris, La Découverte, 2003, 134 p. ; Corinne Beck et Robert Delort, *Pour une histoire de l'environnement*, Paris, CNRS éd., 1993, 270 p.

8 Voir par exemple Gerald E. Markowitz, David Rosner, *Deceit and denial: Politics of industrial pollution*, University of California Press & The Milbank Memorial Fund Berkeley, 2002, 408 p qui explore pour le cas américain et dans une perspective historique du temps présent l'ambivalence des relations entre entreprises, pouvoirs publics et consommateurs.

9 Jean Claude Daumas et Philippe Mioche, « Histoire des entreprises et environnement : une frontière pour la recherche », *Entreprises & histoire*, 35, 2004, 69-88 ; Daniel Boulet, *Entreprises et environnement en France de 1960 à 1990 : les chemins d'une prise de conscience*, Droz, 2006, 696 p. ; François Moreau « L'entreprise face aux diverses formes du risque environnemental », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 1994, pp. 665-680.

et des techniques. Les stigmates du productivisme ont incité ces derniers à poser autrement leurs questions, à décaler leurs regards, principalement focalisés sur les origines et la généalogie des systèmes techniques, la prouesse, la performance et la diffusion de l'innovation¹⁰. Les usages, les représentations, les mentalités et les relations de l'opinion et des publics aux techniques ont imposé le renouvellement des approches¹¹. Initiés par Alain Corbin, les perceptions et la mutation des sensibilités aux pollutions au cours des siècles ont par exemple fait l'objet de travaux tout à fait novateurs¹². De même les historiens du droit se sont depuis longtemps intéressés aux procédures de régulation par les textes, aux arbitrages entre plaignants et pollueurs, entre producteurs et consommateurs¹³. La production de la soude Leblanc, la fabrication du gaz d'éclairage, de l'aluminium, l'affinage des métaux, la préparation du papier, le rouissage du chanvre et du lin... et tant d'autres et innombrables activités ont ainsi déjà donné

lieu à des études accordant aux conflits une place de plus en plus significative¹⁴.

La question aujourd'hui de l'acceptabilité sociale des nouvelles technologies, celle de leurs impacts, et de façon générale la demande sociale au tournant du dernier siècle (principe de précaution, société du risque, aspiration citoyenne à l'édification d'une démocratie technique) commandent la mise à l'épreuve de l'histoire de ces catégories d'interprétation¹⁵. Une histoire est nécessaire, interrogeant de façon croisée les effets des activités économiques et industrielles sur le paysage, la qualité de l'eau, des sols et de l'air, la santé des populations et des travailleurs, l'ordre social et la participation des publics profanes aux affaires expertes de la cité. Ainsi les historiens s'intéressent depuis peu aux contestations, mobilisations, opinions militantes suscitées par la confrontation d'intérêts entre promoteurs de dispositifs techniques et porteurs d'enjeux contradictoires¹⁶.

Ce qui suit explicite le souhait d'une équipe de contribuer à la production collective d'une histoire interdisciplinaire de la conflictualité du fait des effets induits par l'exercice d'une activité industrielle. Il s'agit de préciser les attendus d'un programme. Plus que de proposer des résultats, l'objectif est de suggérer des pistes en vue de poser des questions, de réfléchir sur les approches, les grilles de lecture possibles, les croisements à opérer, les méthodes et les façons de faire, les sources et ressources à mobiliser et à interpréter. S'il est annoncé d'emblée sur un ton volontaire, ce projet d'histoire interdisciplinaire est cependant discuté et pratiqué de façon aussi maîtrisée que possible, en évitant d'en rester à la juxtaposition de monologues disciplinaires.

Le titre du programme : « Débordements industriels dans la cité. Études de conflits et d'interventions publiques aux 19^e et 20^e siècles » devrait dire l'essentiel.

10 Bertrand Gille, *Histoire des techniques : techniques et civilisations, techniques et sciences*, Paris, Gallimard, 1978, 1652 p. et en particulier « Prolégomènes à une histoire des techniques », pp. 3-118 ; Pietro Redondi, *Techniques to technology. A French historiography of technology*, New Delhi, Orient Longman Ltd, 1990, 301 p. et le n° spé. du *Cahier des Annales* : « Des sciences et des techniques : un débat », A. Colin, 1998.

11 Liliane Pérez, « L'histoire intellectuelle des techniques au Centre d'histoire des techniques et de l'environnement du Conservatoire national des arts et métiers (CDHTE-CNAM) », *Revue de synthèse*, 130, 2009, pp. 147-164 ; David Edgerton, « De l'innovation aux usages. Dix thèses éclectiques sur l'histoire des techniques », *Annales HSS*, 1998, pp. 815-837 ; Jeffrey K. Stine et Joel Tarr, « At the Intersection of Histories: Technology and the Environment », *Technology and Culture*, 39, 1998, pp. 601-640.

12 Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social 18^e-19^e siècles*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, 334 p. et « L'opinion et la politique face aux nuisances industrielles dans la ville préhausmannienne », *Histoire, Économie et Société*, 2, 1983, pp. 111-118 ; Estelle Baret-Bourgoin, *La ville industrielle et ses poisons : Les mutations des sensibilités aux nuisances et pollutions industrielles à Grenoble, 1810-1914*, Grenoble, PUG, 2005, 427 p.

13 Christine Meisner Rosen, "Differing perceptions of the value of pollution abatement across time and place : balancing doctrine in pollution nuisance law, 1840-1906", *Law and history review*, 11, 1993, pp. 303-381 et ""Knowing"" industrial pollution: Nuisance law and the power of tradition in a time of rapid economic change, 1840-1864", *Environmental history*, 8, 2003, pp. 565-597 ; Martin V. Melosi, "Environmental justice, political agenda setting, and the myths of history", *Journal of policy history*, 12, 2000, pp. 43-71 ; Pierre Claude Reynard, "Public order and privilege. eighteen-century French roots of environmental regulation", *Technology and culture*, 43, 2002, pp. 1-28.

14 Une bibliographie est en cours de réalisation dans le cadre du présent programme.

15 Pour une traduction du propos, par exemple concernant la "société du risque" : Ulrich Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Champ Flammarion, 2001, 521 p. Plus en lien avec l'environnement : Scott Lash, Bronislaw Szerszynski, Brian Wynne dir., « Risk, environment and modernity : Towards a new ecology », London, Sage publications, 1996, 294 p. Voir aussi Soraya Boudia et Nathalie Jas, « Introduction: Risk and 'risk society' in historical perspective », *History and technology*, 23, 2007, pp. 317-331 et dans la même livraison : Jean-Baptiste Fressoz, « Beck back in the 19th century : towards a genealogy of risk society », pp. 333-350.

16 Pour un modèle du genre : Jean-Baptiste Fressoz, "La fin du monde par la science". *Innovations, risques et régulations de l'inoculation à la machine à vapeur, 1750-1850*, thèse de l'EHESS, 2009.

Débordements industriels dans la cité

Il n'en dit cependant pas suffisamment, ni sur le sens attribué à chacun de ces termes ambigus, ni sur la façon d'en user comme des catégories d'interprétation des traces laissées par les protagonistes de ces conflits. « Débordement », « cité » et « conflit socio-technique » sont assurément des termes à préciser, mais aussi ceux de « dispositif », « configuration », « savoirs négociés » et « histoire locale ». A peu de choses près, leur explicitation et leur articulation constituent la trame de cet article.

Débordements : natures et modes d'existence

Une littérature non historique du type de celle de Rachel Carson avec *Silent spring* en 1962, ou celle plus contemporaine du romancier et scénariste Michael Crichton avec *La proie* en 2003 ont popularisé parmi les publics la question des rejets industriels, des usages problématiques ou de la mise sur le marché de technologies insuffisamment maîtrisées¹⁷. L'extension des territoires de l'industrie et la multiplication des cas de dégradation de l'environnement ont-ils accentué le sentiment d'injustice et de dégoût, contribuant à rendre insupportables les débordements ? L'espace public est-il un vide en partage ? Ni dérobé aux regards de ceux qui l'occupent, ni fermé ou secret, il commande la transparence, l'accès libre et gratuit. Il ne peut être transformé sans générer chez ses usagers la suspicion, le sentiment d'illégitimité et d'une injuste appropriation, la crainte de voir un milieu altéré au profit sinon d'intérêts particuliers, au moins menaçant l'environnement immédiat sans contrepartie tangible. Une transformation du paysage est potentiellement, et à des degrés variables, une atteinte aux atmosphères et aux ambiances.

Profondément incorporées et vécues comme naturelles, ces sensations entraînent la formalisation de règles qui construisent à leur tour un consensus sur ce qu'il convient de montrer ou de voir, de laisser échapper ou de sentir, de consentir à subir ou refuser ; règles enfin qui contribuent elles-mêmes à modeler la sensibilité aux pollutions et aux nuisances, à déterminer les degrés acceptables d'exposition au risque et au danger¹⁸. Là où il y a corruption, contamination, risque,

nuisance ou insalubrité il y a système qui fait l'inacceptable ou l'assimilable. Le confinement des bruits et des odeurs est exigé, ainsi que la reconnaissance de seuils de tolérance, de normes et de limites¹⁹.

Qui dit débordements, dit frontières traversées, enceintes non respectées ou limites dépassées, règles tacites ou explicites mais transgressées. La perception de la pollution telle que la restitue l'anthropologue Mary Douglas est ainsi liée à ce qui ne devrait pas être là et n'est pas à sa place²⁰. "Débordement", le terme de toute façon n'est pas engageant. Ce que disent plus ou moins ses synonymes : abondance, abus, crue, débauche, déluge, démesure, dérèglement, déversement, effusion, épanchement, essor, excès, expansion, flot, inondation, invasion, irruption, surabondance, ... parmi d'autres. Le débordement évoque l'abusif, ce qui est susceptible de devoir être contenu, contrôlé, surveillé, voire d'être stoppé sous peine de catastrophe. Enfin, le débordement suggère l'incommode, le désagréable, les mauvaises odeurs et l'impropre. Il n'a cependant pas toujours d'identité claire. Son statut bien souvent est ambigu. Parce qu'il oblige à devoir se confronter aux règles édictées, il menace les équilibres de la communauté. Selon Mary Douglas, des rites sont nécessaires pour rétablir cet ordre menacé et le repenser parfois. Les conflits seraient-ils en quelque sorte des manifestations permettant de faire advenir ces débordements afin de les rejeter ou finalement de les accepter ?

Il n'est pas question pour autant de laisser entendre que les activités artisanales ou industrielles débordantes ont un impact forcément funeste, ne produisant que des externalités négatives. Considérons au contraire que, sans nier les tensions vives entre les acteurs sociaux impliqués, groupes ou individus intéressés, elles sont non seulement un incontournable sans lequel aucune vie économique ne serait possible, mais qu'elles s'inscrivent dans un registre positif de contribution à l'édification d'une communauté d'intérêts partagés. Elles participent à la prospérité locale, à la production de richesses, à la création d'emplois. Elles organisent et structurent la cité dans laquelle elles s'insèrent. La majorité de ses activités trouvent à s'exercer sans déboucher nécessairement sur des conflits, sans polluer ni imposer la mise en danger des populations alentours. Les travaux d'histoire sur la pollution mon-

17 *Silent Spring* alerte sur les effets sur l'environnement de l'usage des pesticides, et en particulier du DDT qui sera finalement interdit en 1972 aux États-Unis. *The Prey* met en scène les conséquences de la présence en dehors de l'espace confiné du laboratoire de dispositifs nanotechnologiques hybrides, semant la terreur parmi les quelques ingénieurs et scientifiques conscients des débordements qu'ils ont provoqués.

18 On verra concernant ces questions de larges développements dans Norbert Élias, *La civilisation des mœurs*, Paris Calmann-Lévy, 1973, 342 p.

19 Sur le bruit : Peter Payer, "The age of noise. Early reactions in Vienna, 1870-1914", *Journal of urban history*, 33, 2007, pp. 773-793.

20 Mary Douglas, *De la souillure : Essais sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 2005, 210 p. et avec Aaron Wildavsky, *Risk and culture : an essay on the selection of technical and environmental dangers*, Berkeley, University of California Press, 1982, 221 p.

trent d'ailleurs que les cas d'établissements classés comme dangereux ou insalubres ayant fait l'objet de plaintes ne représentent qu'une faible partie. Toutes ne débordent pas, et parmi celles qui ont débordé, seule une partie a donné lieu à des conflits.

Dire cela ne doit pas non plus inviter à ignorer les luttes, les rapports de force et de domination, les tensions siége d'une redéfinition permanente des règles du « vivre ensemble ». La contestation, les conflits et les controverses ne sont pas une mise en péril de la cité, mais en sont au contraire les conditions d'existence dans un cadre social et politique dont les fondements ont vocation à être qualifiés de « démocratiques »²¹. Un des aspects de cette recherche collective est donc d'identifier ce qui doit être qualifié de débordements constituant le motif d'un conflit dans l'espace public. Leur identification ne peut être dissociée de la question de l'origine, de la source même de ce qui débordé. Que faut-il entendre par « activité débordante » et « débordements » ? On précise ce qu'est cette activité productrice de ce « quelque chose » qui passant certaines limites est considéré comme un débordement affectant la cité. Préciser ce par quoi une activité incriminée est délimitée implique en retour de saisir la nature, le statut, les effets de ces débordements désignés comme tels ; que l'on cerne chacun des acteurs (humains et non humains) intervenant (directement ou indirectement) dans ces conflits ; les espaces (publics, économiques, culturels, politiques, médiatiques, judiciaires, privés) dans lesquels émergent, se développent et éventuellement se clôturent les conflits, mais aussi les enjeux (énoncés ou tacites) qui justifient l'état de conflit. C'est dire que les débordements doivent être autant que possible considérés en tenant compte de leurs relations avec les cadres sociaux dans lesquels ils s'inscrivent. Et non pas isolément, pour eux-mêmes, soit en termes de réalité physico-chimique ou d'évidence partagée. Autrement dit, la préoccupation n'est pas de (re)juger, à l'aune de savoirs contemporains, la qualification de nuisance ou de pollution de tel débordement à une époque antérieure ; ou de stigmatiser tel ou tel producteur responsable. Il est question non pas de chercher à établir l'objectivité *a posteriori* des conséquences de

ces débordements mais de comprendre comment et pourquoi tel débordement était perçu, vécu comme tel, et contre lequel il était nécessaire de lutter ou au contraire d'assimiler. Il n'est pas question non plus de s'attacher (en tout cas exclusivement) à leurs représentations et à leurs perceptions. Non pas que ces questions disparaissent du champ de nos interrogations - et il serait difficile de les ignorer - mais la focale doit porter sur les dynamiques qui permettent de faire advenir ou d'effacer comme une réalité sociale et politique des cas problématiques de débordements.

Savoirs construits et réalités négociées

L'interpellation qui précède pose la question du rôle des savoirs. De par leur nature, ces conflits confrontent au sein des différentes arènes publiques des légitimités de savoirs en construction permanente, et dont la valeur en quelque sorte sur le marché de la reconnaissance se négocie entre acteurs sociaux. C'est cette légitimité acquise à grands frais qui confère aux savoirs leur autorité, et donc leur capacité à faire exister des faits (par exemple la responsabilité d'un toxique émanant d'une usine dans la survenue d'un décès). Sans l'intervention de ces savoirs portés par des acteurs sociaux, certaines réalités physiques n'existeraient tout simplement pas. Sans traduction dans un langage compréhensible, ni relais assurés entre cette réalité et sa perception par des publics, ce que nous appelons communément « réalité » ou « fait » au sens de ce qui est réel resterait transparent, y compris pour ceux auxquels cette réalité pourtant s'impose de façon tangible. Une intoxication massive des populations ne donne pas nécessairement lieu à un conflit, c'est-à-dire digne de devoir être considéré par les acteurs en présence. Si l'intoxication est ignorée, niée, non reconnue, effacée d'une façon ou d'une autre de l'espace public, elle n'est pas. Responsables de graves intoxications pour les uns, la chose est entendue par d'autres comme relevant d'une simple fabulation, d'une erreur de jugement de la part de populations ignorantes ou irrationnelles. Preuves à l'appui, chacun y va de sa démonstration, mobilise ses alliés et témoins, tente de faire admettre la validité de ses arguments. Un des enjeux est donc d'investir les modes de production et d'existence de ces savoirs constitués au travers des controverses, débats et conflits. Un autre est de saisir la façon dont s'établit leur légitimité. Les représentants d'intérêts contradictoires auront dès lors tendance à se focaliser sur la qualification et le statut des débordements incriminés.

La question cependant n'est pas de juger la pertinence d'une distinction entre des avis experts et ceux de publics ignorants et contredisant ces mêmes

21 Yves Sintomer, *La démocratie impossible ? Politique et modernité chez Habermas et Weber*, Paris, La Découverte, 1999, 404 p. et avec Marie-Hélène Bacqué, "Gestion de proximité et démocratie participative", *Annales de la recherche urbaine*, 140, 2001, pp. 148-155 ; Loïc Blondiaux, *Le nouvel esprit de la démocratie : Actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, 2008, 109 p. ; Pierre Rosanvallon, *La légitimité démocratique : impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil, 2008, 367 p.

Débordements industriels dans la cité

avis ; ou même de réhabiliter des savoirs « profanes », « locaux » ou « savoirs d'action » face à des experts aveugles aux ordres de savoirs qui ne rentrent pas dans ceux de la rationalité établie. Il est question plutôt de saisir leurs registres de construction en lien avec le statut des débordements objets du conflit. Il est alors utile de chercher à voir comment se construisent concrètement, au cours de ces conflits, ces catégories d'experts et de publics. Comment s'élaborent les asymétries cognitives qui permettent aux uns de disqualifier les autres ? Quels sont les champs d'action de chacun des acteurs impliqués ? Leurs interactions ? Comment ces savoirs sont traduits et mobilisés au profit des groupes concernés, intéressés ou porteurs de la contestation ?

Ces processus d'émergence, de mise en transparence ou à distance de ce qui est considéré par certains comme un problème à l'origine d'un conflit doit, selon les cas, constituer le type d'objet même des études. Nos enquêtes commandent dès lors d'observer tractations et transactions entre les différentes parties impliquées. Négociations pour aboutir à stabiliser des tensions, soit au prix d'un arrangement, d'un consensus ou d'un contrat ; soit au contraire au prix du maintien d'un rapport de force qui peut aller jusqu'à l'exercice de la violence.

L'entreprise, son environnement, sa territorialité

Aux origines de l'activité débordante : l'entreprise et son collectif de travail. Il faut ici entendre par « entreprise » non seulement l'institution juridique, mais tout ce au nom de qui ou de quoi l'activité débordante est conduite, ce par quoi l'entreprise s'incarne diversément au cours des siècles : l'entrepreneur, l'artisan, le commerçant, une administration, l'atelier, l'exploitation agricole, bref toute entité collective ou individuelle de production d'externalités. Usine, bassin, enceinte close ou plein champ, peu importe la nature de l'espace géographique, physique ou légal concerné, c'est au nom de l'entreprise, de ses intérêts, de ses logiques, de ses objectifs, de sa liberté que son activité déborde. D'où l'impératif d'identifier aussi clairement que possible ses limites et ses frontières dans ce qu'elles ont de matériel et d'immatériel. Ce n'est jamais facile. Pour saisir au mieux ce qu'est l'entreprise impliquée, on précise ses modes de distribution et d'insertion dans le local, ses interrelations et échanges avec les acteurs et les agents, et qui dans ce cas précis passe aussi par la négociation, la confrontation, le défi.

Les historiens se sont peu intéressés aux conflits pour eux mêmes. L'association des termes « conflit » et « entreprise » renvoient aujourd'hui d'abord aux

luttons ouvrières, mais aussi à une abondante littérature sur la résolution des conflits au sein de l'espace de travail, la gestion des ressources humaines et le management. Cela est-il sur le point de changer ? Certaines entreprises invoquent l'impératif pour leur survie de prendre plus au sérieux l'environnement : le leur d'abord, économique, social et local, et non celui des environmentalistes. Elles invitent à la réconciliation avec tous ses collaborateurs, consommateurs, clients et salariés. Elles redécouvrent (ou font mine de redécouvrir) les vertus d'une insertion locale harmonieuse, d'une solidarité avec ceux qu'ils désignent encore parfois comme leurs "partenaires". Coopération et solidarité sont sans aucun doute nécessaires pour exister et prospérer. L'anticipation des éventuels conflits avec l'environnement immédiat l'est aussi. Ils sont susceptibles de contredire des projets. Les entreprises ont cependant toujours anticipé la contestation de leurs activités, mobilisé des moyens à la mesure des enjeux. Ces derniers concernent non seulement les contraintes légales auxquelles les entreprises peuvent être soumises en cas d'échec de conciliation de ses intérêts avec ceux des contestataires, mais aussi en termes de sanctions que son client peut lui infliger si son image venait à se dégrader trop brutalement. Une seule "affaire" peut ainsi ruiner en quelques jours les efforts d'une communication élaborée à grand frais pendant des années.

De plus en plus aux prises avec des consommateurs dubitatifs, contestant par exemple aujourd'hui la mise sur le marché au nom de l'amélioration de leurs conditions futures d'existence de produits génétiquement modifiés ou nanopperformants, les entreprises se découvrent des vocations insoupçonnées, dont celle de défenseurs fortunés de la nature. Afin d'optimiser la valeur de leurs actifs ou anticiper des controverses pouvant nuire à leur réputation, elles explorent des registres de la vertu qui n'ont pour limite que leur audace : responsabilité sociale, déontologie, éthique, transparence et bonne gouvernance, lutte contre la discrimination, performance sociétale, équité sociale²². Parmi ces registres, le développement durable occupe indéniablement une place à part. Sa dimension globale semble autoriser la promesse d'une grande réconciliation avec l'ensemble de la société²³. L'actuelle préoccupation

22 David Vogel, *The market for virtue. The potential and limits of corporate social responsibility*, Washington, Brookings Institution Press, 2005, 222 p. ; Jean Pasquero, « La responsabilité sociale de l'entreprise comme objet des sciences de gestion : un regard historique », dans Marie-France Turcotte, Anne Salmon dir., *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*, Sainte-Foy, Presses universitaires du Québec, 2005, 238 p.

23 Voir le numéro 45 de *Entreprises & Histoire*, et notamment :

environnementaliste serait-elle la poursuite d'un processus qui aurait débuté avec les dévastations commandées par l'industrialisation ? Les relations d'hier entre le monde de l'entreprise, du travail, de l'industrie et l'environnement ont cependant profondément changé de nature. Comment les responsables d'alors, patrons, dirigeants aux prises avec des populations locales ont-ils dans le passé agi en sorte de concilier au mieux de leurs intérêts leurs débordements et les réactions des acteurs locaux ? Comment se sont articulés localement et concrètement des intérêts contradictoires entre industrie et environnement ?

Ces questions apparaissent encore peu dans les travaux les plus récents de l'histoire industrielle ou des techniques. C'est ce que Geneviève Massard-Guilbaud désigne par « le culte de la cheminée qui fume » : une histoire parfois édifiante, focalisée sur la prouesse, l'efficace et la performance mais qui ignore les interactions des activités avec l'environnement. Si l'auteure précise bien que ce n'est pas un reproche à faire aux historiens, elle estime cependant qu'il serait temps de réconcilier l'histoire de la cheminée et celle de la fumée²⁴. Pour les mêmes raisons ou à peu près, les historiens de l'entreprise devraient renouveler leurs approches, considérer plus encore son insertion non seulement dans son milieu économique, mais également ses interactions immédiates, sociales, politiques et culturelles.

C'est dire encore ici que la délimitation de l'entreprise est un enjeu. Déterminer les limites de son champ d'interaction, son espace d'implication, d'influence et les frontières au-delà desquelles il y a « débordement ». La démarche oblige à considérer l'entreprise, pour reprendre la proposition d'Armand Hatchuel, « comme un collectif qui n'est pas comme les autres : elle a pour particularité d'être éphémère et de n'admettre aucune définition naturelle [...] et la révision de ses frontières (physiques, légales, humaines, commerciales, etc.)

Franck Aggeri et Olivier Godard, « Les entreprises et le développement durable », *Entreprises et histoire*, 45, 2006, pp. 6-19 ; Alexia Leseur, « Le statut moral de l'entreprise, au fondement de son développement durable », pp. 39-53 ; Michel Capron, Françoise Quairel-Lanoizelée, *Mythes et réalités de l'entreprise responsable*, Paris, La Découverte, 2004, 192 p. ; Franck Aggeri, Eric Pezet, Christophe Abrassart, Aurélien Acquier, *Organiser le développement durable. Expériences des entreprises pionnières et formation de règles d'action collective*, Paris, Vuibert-Ademe, 2005, 278 p.

²⁴ Geneviève Massard-Guilbaud, *Une histoire sociale de la pollution industrielle dans les villes françaises (1789-1914)*, Mémoire en vue de l'habilitation à diriger les recherches en histoire, sous la direction de Jean-Luc Pinol, Université Lyon II, 18 décembre 2003, vol. 3, t.1, pp. 2-6.

est une condition de son existence »²⁵. Là réside l'une des difficultés majeures : saisir ce qu'est au juste et ce par quoi s'incarne l'activité débordante, et que par facilité on désigne par le terme « entreprise ». Cette dernière n'est pas une, mais multitude d'unités opérationnelles, d'incarnations dans des individus et des collectifs de travail toujours insérés dans des réseaux étroits de contraintes, de partenaires, de collaborateurs, de clients, d'usagers, de salariés, etc. En somme, l'entreprise est cette entité sociale, économique, politique et culturelle à la fois « centrée » et « distribuée » de laquelle débordent ces choses matérielles ou intangibles aux sources des conflits²⁶. Centrée parce qu'il est toujours possible de s'en tenir à une délimitation stricte de son espace d'activité débordante par ces limites physiques ou fixées par le législateur. Dans ce cas l'entreprise constitue un dispositif technique dédié à la production dont les émanations suscitent la contestation des populations alentours. Clairement délimitée, par exemple par les murs de la fabrique, l'entreprise centrée est au cœur du champ de bataille, cernée par les protestations, les habitants, les propriétaires fonciers, les riverains, les associations et les groupes concernés. Distribuée parce que l'entreprise est toujours plus ou moins localement disséminée dans la vie et le tissu social, dispersée dans les intérêts individuels et collectifs, éparpillée parmi les acteurs de la ville ou du village. L'entreprise est une institution dont l'existence s'inscrit non seulement sur le portail de ses usines, mais aussi sur les maillots du club sportif local ou sur les registres de délibérations du conseil municipal. Sans nécessairement recourir au cas typique de la ville-usine au temps du paternalisme triomphant (Le Creusot avec les Schneider ou Clermont-Ferrand avec les frères Michelin), nous aurons à rendre compte de leurs modes d'existence dans les espaces non seulement publics (lieux de délibération, presse, salles de débat, rue, tribunaux), mais autant que possible privés (celui de l'entreprise elle-même, mais également la famille ouvrière, les échanges interpersonnels), voire secrets ou intimes (la fête des individus, certains espaces clos de la prise de décision)²⁷.

²⁵ Armand Hatchuel, « Quel horizon pour les sciences de gestion ? Vers une théorie de l'action collective », dans Albert David, Armand Hatchuel, Romain Laufer dir., *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris, Vuibert, 2000, pp. 7-34.

²⁶ Sur la notion d'entité sociale « centrée-distribuée » voir Hélène Mialet, *L'entreprise créatrice. Le rôle des récits, des objets et de l'acteur dans l'invention*, Paris, Lavoisier, 2008, 201 p.

²⁷ Parmi les thèses récentes sur l'intrication ville-usine, voir Évelyne Lohr *L'usine et la ville : le cas de l'ouest parisien au XIX^e siècle (Chaillot, Bas-Passy, Ternes, Batignolles)*, thèse de l'École des Chartes, 2002.

Débordements industriels dans la cité

Notons enfin que la gestion de la contestation par les responsables de débordements ne se limite pas à la production de discours convenus. Elle implique des stratégies complexes se déployant à différents niveaux, en interne et dans la vie locale²⁸. Il convient alors de dépasser la seule analyse de ses documents officiels pour s'attacher à la réalité des actions menées depuis l'entreprise, de s'intéresser à ses techniques de neutralisation des effets en retour que les conflits peuvent générer sur l'exercice de son activité.

Histoire locale, histoire totale des conflits ?

Histoire de l'environnement et de la pollution, histoire des représentations et de la perception des risques, toutes revendiquent leur contribution au renouvellement du regard sur l'industrialisation. L'histoire sociale, la sociologie historique, la sociohistoire ou la micro-histoire ont chacune à leur façon invité par des jeux de déconstruction à retrouver derrière les archives les individus et les collectifs d'action, les motivations de chacun. L'histoire de la conflictualité telle qu'envisagée ici y invite à sa manière.

Les débordements sont locaux. Les conflits le sont aussi. On considère d'emblée que le local est l'échelle pertinente pour appréhender les dynamiques à l'œuvre dans la fabrication sociale et culturelle des sociétés urbaines et de leur environnement naturel. Négociations et arbitrages inhérents aux conflits locaux ne dépassent que rarement les limites du quartier, de la ville, tout au plus du département. Nos enquêtes historiques cherchent à délimiter les espaces affectés par les débordements où se déploient des enjeux, s'expriment des protestations, se négocient la légitimité des savoirs qui les font exister ou disparaître. La perception et la dénonciation des nuisances, le sens même des tensions, l'évolution des controverses associées, leur gestion par les pouvoirs publics et la clôture d'une crise sont enserrés dans des contraintes d'abord locales et différentes de celles qui seraient jugées pertinentes à une plus grande échelle.

Le parti pris méthodologique est de porter l'attention sur des événements pour lesquels les interférences nationales avec la territorialité et le subjectif sont limitées, sans toutefois évidemment jamais s'effacer. Cette restriction porte en elle le potentiel de questionnements qui n'auraient pas le même sens à d'autres niveaux. À l'échelle locale, dans le champ de la territorialité, l'activité industrielle et ses débordements

relèvent d'abord de l'expérience personnelle et subjective, s'inscrit dans une perspective de temps long, à l'échelle d'une vie. Elle s'articule certes avec des représentations nationales porteuses de rapports plus abstraits vis-à-vis de l'industrialisation et l'environnement, mais dont la pertinence finalement se dilue d'autant qu'elle se rapproche de l'espace plus confiné du local. Le terrain d'étude reste celui de l'espace hétérogène d'un développement économique territorialisé où se mêlent cultures, identités et ambitions locales traversées par des intérêts contradictoires, des préoccupations environnementales autant que sociales et politiques. Il y a donc là un jeu d'échelles entre « local » et « global » qui n'a de sens que dans le cadre collectif²⁹. Il commande la multiplication et le croisement des enquêtes de terrain, des études locales, des micro-histoires pour lesquelles sont explorés des registres singuliers d'expression de ces conflits.

La focale reste le cadre immédiat, fixé au plus proche de l'implantation du site, du territoire, de l'activité contestée, de la source des nuisances ou des rejets polluants à l'origine des conflits. Il est autant question d'étudier l'histoire de la façon dont ces débordements sont advenus ou ont existé pour devenir un « problème » que d'étudier la façon dont ces débordements ont été diversement considérés par les acteurs impliqués. Ce qui est visé est la compréhension au niveau le plus local des rapports de force et de domination, des tensions et des confrontations, des structures de négociations entre façons de concevoir l'espace public et privé, et notamment l'implication des populations dans l'organisation réelle de la cité. Les populations participent-elles ou sont-elles au contraire exclues de la prise de décisions publiques ? La question pose celle de l'exercice de la démocratie de terrain où chaque acteur dispose ou se voit nier une place à la table des négociations devant aboutir à maintenir la stabilité des liens entre un dispositif technique (l'activité débordante) et son réseau d'acteurs et d'intérêts croisés (la cité).

Au travers de ces histoires singulières de conciliation par le conflit, l'optique est de saisir les modes de fonctionnement de ces lieux où s'élaborent, de façon concrète et empirique, des arbitrages, des procédures de régulation entre acteurs du débat public, de règles de comportements. Comment ces conflits ont-ils émergé et investi l'espace public local ? Quels ont été les rôles, les stratégies déployées par les différents acteurs ? Quels ont été les processus locaux de règle-

28 Voir Olivier Godard et Thierry Hommel « Les multinationales, un enjeu stratégique pour l'environnement et le développement durable ? », *La Revue internationale et stratégique*, n° 60, 2005-2006, pp. 100-111 et Thierry Hommel, *Stratégies des firmes industrielles et contestation sociale*, Paris, INRA, 2005, 354 p.

29 Jacques Revel, « Micro-analyse et construction du social », dans J. Revel, dir. *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Seuil/Gallimard, 1996, pp. 15-36.

ment de ces conflits ? Quelles ont été les modalités de co-construction de lieux de médiation, de débats publics, négociés et/ou imposés ?

L'histoire (très) locale de ces conflits ne se contente donc pas de montrer la confrontation d'entités abstraites - les "artisans", les "entreprises", les "autorités locales", les "experts", les "contestataires" - mais met des individus aux prises les uns avec les autres. Elle comporte une dimension anthropologique. Elle justifie un travail à caractère monographique. Saisir les conflits dans ce qu'ils ont d'humain, retrouver les individus en chair et en os derrière les traces désincarnées d'intrigues commande de devoir interpréter la façon dont ces individus ont donné sens à leurs actes. Il faut chercher quand cela est possible à saisir ce qui est à l'œuvre dans les processus de rationalisation des prises de position, de négociation intime de ces décalages entre des convictions personnelles et la perception de la réalité immédiate, entre des contraintes réelles ou perçues, entre des sentiments d'inéluctable et de ce qui semble relever des possibles. Comment s'adaptent dans l'intime les certitudes et la perception pragmatique d'une réalité publique ? La question devrait toujours se poser, tout en ayant bien conscience de la difficulté, voire de la part d'illusion qu'il y a à prétendre interpréter assurément le sens que les individus donnent à leurs comportements et prises de position.

Des sources interdisciplinées

La matière pour l'historien de la conflictualité née des débordements ne manque pas³⁰. Nombreuses sont les entreprises qui devaient obtenir l'aval de l'État pour s'établir et produire. L'obligation de demander l'autorisation d'exercer une activité ne concernait d'ailleurs pas uniquement les établissements polluants, mais tous ceux dont la législation exigeait un contrôle par les ingénieurs des corps techniques de l'État. L'héritage est d'Ancien Régime, mais une logique d'encadrement perdure, notamment au travers des enquêtes : comité consultatif des arts et manufactures, comités d'hygiène et d'experts, instances d'autorisation de mise sur le marché et de certification, offices et agences de régulation, etc. Les crises, l'action publique et les interventions du législateur ou du magistrat ont par ailleurs été génératrices d'une grande quantité d'archives : affaires portées devant les tribunaux, production par les autorités et leurs représentants de rapports et d'études officielles, campagnes orchestrées par les entreprises, débats et controverses suscités ou relayés

30 On en trouvera un bilan dans l'habilitation à diriger des recherches de Geneviève Massard-Guilbaud, *op. cit.* 2003 et Andrée Corvol dir., *Les sources de l'histoire de l'environnement, le XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 502 p.

par la presse, comptes rendus et rapports de police, écrits des experts, production par les assureurs de données et de savoirs opérationnels, manifestations et revendications de la part des populations environnantes, opérations menées par des collectifs d'action, plaintes et pétitions, enquêtes administratives, etc. Pour comprendre les formes élémentaires d'insertion de l'entreprise débordante dans son milieu local, il n'y a rien de mieux que les archives produites par l'entreprise elle-même dans le cadre de la gestion de ses relations avec l'administration publique, les édiles locales, les autorités préfectorales, les habitants alentours et leurs représentants. De même celles produites lors de la survenue d'événements, du type catastrophe ou accident. Prendre comme point d'appui l'entreprise elle-même parce qu'elle est l'actrice principale des débordements paraît évident. La difficulté de mise en pratique est cependant réelle. Il faut localiser les matériaux pertinents, (re)lire et (re)interpréter les sources, accéder aux archives, revoir celles déjà vues avec le regard neuf de l'historien avide de témoignages de ces conflits, de ces relations cultivées par l'entreprise avec son milieu. Quand elles existent toutefois, les archives d'entreprises restent souvent difficiles d'accès et parfois sujettes à des restrictions d'usage. Dans le cas heureux de fonds disponibles, librement exploitables, on cherche à savoir comment l'existence d'un conflit visible à l'extérieur, dans la presse locale ou les rapports préfectoraux, se traduit dans les comptes d'exploitation, les correspondances de la direction générale, les notes et circulaires internes, dans la production des services de la communication ou le département des relations publiques, dans le cas où l'entreprise en serait toutefois dotée. Bref, il y a tout lieu de penser que les entreprises impliquées dans des conflits locaux du fait de leur activité doivent bien avoir produit quelques matières éclairant leurs modes d'implication³¹.

Enfin, les échanges partisans laissent toujours des traces : littérature, témoignages, presse, revue ou feuille locale, documents de circonstance. Les groupes concernés eux-mêmes ont laissé des matériaux

31 Il est des fonds certes peu nombreux, mais connus recelant des ressources de cet ordre. J'ai le souvenir par exemple d'avoir croisé au cours de mes excursions dans les fonds d'entreprise ces thèmes auxquels je ne portais à l'époque qu'une attention distraite. Il faut les revoir, les relire et les réinterpréter. Je pense notamment aux archives de l'usine de la Volta ou celles des usines des produits pharmaceutiques de Henri Gall au début du XX^e siècle, fonds que j'avais contribué à constituer à la fin des années 1990 et conservés aujourd'hui à l'Institut pour l'histoire de l'Aluminium : <http://www.histalu.org/>

Débordements industriels dans la cité

invitant à inventer de nouvelles sources. La défense par exemple au début du siècle dernier de la qualité des eaux douces a mobilisé autour des cours d'eau et rivières des associations prolixes, tel le *Fishing Club de France*, mais aussi des rassemblements de pêcheurs professionnels ou des adeptes du loisir au bord de l'eau, tous producteurs d'écrits à ne pas négliger³².

Histoire interprétative et configurations sociotechniques

L'historien n'a à rendre compte ni de méfaits, ni de bienfaits, mais seulement de faits avérés issus du passé. La formule peut sonner juste à l'oreille d'un idéal positiviste mais elle a une réalité limitée pour l'histoire de la conflictualité. Cette dernière autorise au mieux la proposition d'interprétations convaincantes d'une réalité bien complexe, depuis la migration des matières durant plusieurs décennies et leurs effets physico-chimiques sur des organismes vivants, jusqu'aux phénomènes d'acceptation ou d'ignorance parmi des populations exposées aux conséquences de ces faits pourtant bien réels.

L'équipe de chercheurs rassemblés au sein de ce programme s'est structurée sous la forme d'un réseau³³. Chacun de ses membres aborde l'histoire du conflit qu'il a choisi d'étudier dans cette logique de convergence thématique en mobilisant ses compétences propres. Chacun envisage à sa manière la clarification historique de son affaire locale, la restitution d'un récit et la construction de son intrigue. L'interdisciplinarité par l'histoire consiste donc d'abord à approfondir les distinctions entre les différentes façons de regarder un même objet d'enquête, qu'il soit issu du temps présent ou d'un passé plus lointain : le conflit du fait de débordements. Chacun l'appréhende en fonction des acteurs et des enjeux qu'il repère, de sa lecture des rapports de force et de subordination, des liens observés entre existant physico-chimique et phénomène social faisant se tenir ensemble ces intérêts contradictoires exacerbés lors des conflits.

Il faut toutefois disposer d'une grille de lecture afin d'échanger depuis les différents champs scientifiques

impliqués, y compris entre des chercheurs dont l'histoire reste le pivot disciplinaire. Le schéma d'interprétation proposé, s'il est en permanence discuté, permet à ces échanges d'exister. La conviction s'est en effet vite imposée que le partage d'un appareil conceptuel est nécessaire pour tenir le cap de l'histoire interdisciplinaire. Ce cadre d'interprétation est contenu dans l'expression « configuration sociotechnique »³⁴, siège de tous les conflits.

Ces termes désignent tout ce qui permet de faire exister une activité de production (dispositif technique) et ses débordements (pollution, nuisance, risque) dans la cité (agrégation des individus et groupes d'intérêts contradictoires) par leur insertion dans des structures d'interrelations et d'interdépendances sociales et physiques. Leurs acteurs font exister, chacun dans son champ d'intervention, ces configurations sociotechniques. Ces acteurs peuvent être physiques (molécule, substance, bactérie, fumée) ; humains et institutionnels (entreprise, producteur de savoir et expert, décideur politique, législateur, riverain, consommateur) ; mais aussi non-humains (saumon de la rivière d'à côté impliqué dans le conflit depuis que sa population a été décimée) ; et enfin aussi immatériels (représentation, culture épistémique et idéologie, croyance populaire, imaginaire, rumeur). Leurs interrelations forment des réseaux de contraintes, d'antagonismes, d'intérêts et d'enjeux dans lesquels s'insère le dispositif technique. La configuration sociotechnique n'est rien d'autre finalement qu'une structure hybride observée à hauteur d'individu.

Des tensions permanentes mais latentes ne constituent cependant qu'une étendue de non événements. Une montée en crise est nécessaire pour une mise en conflit. Peuvent ainsi surgir dans l'espace public de nouveaux acteurs jusque là invisibles ou transparents : un mode d'expertise auparavant évacué,

34 Notion développée par Elias selon lequel une « configuration » désigne toute situation concrète d'interdépendance et d'interrelation. C'est un concept à géométrie variable qui « s'applique aussi bien aux groupes relativement restreints qu'aux sociétés formées par des milliers ou des millions d'êtres interdépendants. Qu'il s'agisse de professeurs et d'élèves dans une classe, de médecins et de patients dans un groupe thérapeutiques, des habitués d'un café à leur table réservée, ou d'enfant au jardin d'enfants, tous forment ensemble des configurations relativement transparentes » : Norbert Elias, *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Aube, 1991, p. 158. Le qualificatif "sociotechnique" fait référence aux travaux du centre de sociologie de l'innovation à l'École des mines de Paris et à la notion "d'acteur-réseau". Voir le désormais classique : Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001, 362 p.

32 Stéphane Frioux et Jean-François Malange "L'eau pure pour tous !" Mobilisations sociales contre la pollution des eaux douces françaises (1908- années 1960)", *Revue européenne d'histoire sociale*, 27, 2009, pp.10-23.

33 Son mode de recrutement et d'animation s'inspire de celui du réseau des correspondants éprouvé depuis des années par l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) au CNRS : Denis Peschanski, "Une modalité de la recherche collective en histoire du très contemporain. L'enquête de réseau et les correspondants départementaux de l'Institut d'histoire du temps présent", *Cahiers du centre de recherches historiques*, 36, 2005, pp. 155-163.

un incident mineur devenu majeur, des saumons désormais présents parce qu'ils ont disparu de la rivière, une entreprise ou une activité industrielle concurrente, un texte de loi, etc. L'émergence du conflit constitue bien entendu un moment privilégié de mise en évidence, de dévoilement de ces configurations sociotechniques. A ces occasions sont discutées, négociées, remises en question les modalités d'existence dans la cité des activités incriminées, mais aussi leurs justifications, leurs légitimités, leur utilité pour la collectivité. Bref, entrent en action des acteurs qui lorsqu'ils s'expriment et agissent disent quelque chose de la configuration qu'ils contribuent eux-mêmes à faire exister. Toujours dynamiques, jamais figées, ces configurations supportent des transactions incessantes entre des « gens » mais aussi des « choses » qui toutes à des degrés variables font advenir et transforment concrètement la réalité de ces dispositifs techniques et de leurs débordements.

Dès que l'on considère toutefois d'un tel point de vue ces conflits, on se trouve vite confronté à une vision kaléidoscopique. On est submergé par la complexité et la dynamique propre de ces configurations sociotechniques. Elles sont non seulement par nature hybrides, composites, pleines d'asymétries, mais encore instables, remises en cause et négociées, construites, déconstruites et reconstruites au fil des évolutions du conflit. Leurs acteurs, tels des caméléons, s'adaptent constamment selon les circonstances en fonction de leur environnement, ou même de la façon dont on les observe. Peut-on alors raisonnablement tenter de décrypter toutes ces relations qui dans le passé se sont tissées entre des acteurs pris dans de telles dynamiques ? Certainement pas, mais chacun d'entre nous, selon ses compétences et les sources auxquelles il a accès, explore un ou plusieurs registres d'expression du conflit dont il produit le récit historique. En portant la focale sur un acteur singulier, en analysant précisément le fonctionnement d'une arène de débat, un enjeu etc., chacune des contributions produites à partir de l'histoire locale d'un conflit renforce un peu plus, par la comparaison, les croisements, par

la confrontation des points de vue et le contraste, la perspective collective de disposer d'une grille de lecture et d'interprétation plus globale.

Une dernière remarque enfin sur le sens et la fonction attribuée à l'appareil conceptuel constitué par la notion de configuration sociotechnique : la structure observée au travers de ces conflits n'est pas celle d'une simple domination entre des puissants (industriels) et des victimes (populations négligées), mais un système plus complexe d'exercice croisé de la contrainte du fait de l'existence de relations d'interdépendances mutuelles. Les dynamiques à l'œuvre ne sont pas la manifestation d'une force qui s'exercerait depuis l'extérieur de l'espace de pertinence figuré par la configuration sociotechnique, mais résulte bien de l'interdépendance des différentes entités qui la composent. Ce sont ces liens entre des positions individuelles à géométrie variables, à la fois humaines et non-humaines, physiques et réels, imaginaires et symboliques, qui par leurs variations perturbent de façon plus ou moins significative la stabilité de cette configuration. Le producteur de débordements n'est pas situé en dehors du temps et de l'espace. Il peut l'ignorer jusqu'à un certain point mais il reste dépendant malgré tout de ceux-là mêmes qui par leurs comportements, leurs attitudes, leurs actions ou inactions agissent sur le devenir de cette structure complexe. Dire cela n'évacue pas l'exercice de l'autorité, du pouvoir, les asymétries des rapports de forces et la violence, mais observer ces conflits comme l'expression d'une configuration sociotechnique permet d'échapper à un dualisme simplificateur qui ne permettrait pas d'introduire dans le récit des entités pourtant impliquées. Ce dont on peut s'étonner en définitive ce n'est pas tant de l'existence de ces conflits que de leur relative absence. C'est donc en cherchant à "s'étonner de ce qui va de soi" que par ce programme collectif on espérera faire oeuvre d'histoire interdisciplinaire³⁵.

35 La suggestion est de Paul Veyne : *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1978, p. 17.